

Poursuivre tout droit pour atteindre le hameau du “bois de Vot”. Continuer sur cette même rue jusqu’au carrefour. Traverser la route pour s’engager en face sur le chemin blanc.



Tourner à gauche sur un autre chemin longeant les vignes du cru des Fins Bois. Traverser la D72 et poursuivre tout droit sur le chemin offrant un **point de vue sur le plateau et le clocher de Mosnac-Saint-Simeux**. Poursuivre pour rejoindre la rue du Plateau, faire quelques mètres avant de s’engager sur la droite sur le chemin du Réservoir. À la route, bifurquer à gauche en direction du bourg de Mosnac-Saint-Simeux. Tourner à droite après avoir passé l’ancienne mairie, descendre vers la salle des fêtes. À partir du parking gravillonné, s’engager à travers le jardin gourmand puis passer la halte abritée et le théâtre de plein air. Traverser tout droit jusqu’au parvis de l’Église Saint-Siméon XII^e et son belvédère offrant un **panorama sur la vallée de la Charente**.

Descendre par les escaliers en pierre puis continuer quelques mètres vers la gauche sur la rue goudronnée.



Église de Saint-Siméon du XII^e siècle où est exposée la copie du tableau du “Christ en croix” dont l’original de Philippe de Champaigne est exposé à Paris, au Musée du Louvre...

À la patte d’oie, prendre la voie en face quelque peu sur la droite, puis tourner à gauche pour emprunter une sente enherbée. Descendre sur plusieurs mètres jusqu’à la RD84.

Prendre à droite en longeant la route, marcher sur 50 mètres, puis traverser la route avec prudence pour rejoindre en face le chemin passant à proximité d’un grand saule. Au bout du chemin, tourner à gauche pour longer la Charente. Parcourir la forêt fluviale, à la rencontre de sa **faune et sa flore**, deux gués en bois rythmeront le chemin. Continuer sur le halage pour découvrir **l’île de la Liège, ses essacs** et son écluse.



Les textes anciens nous révèlent que des moulins et des essacs furent construits autour de l’île de la Liège et que leurs revenus étaient partagés entre les seigneurs locaux et les religieux des abbayes voisines, notamment celle de la Couronne.



Passée l’écluse, poursuivre quelques mètres jusqu’à l’intersection, prendre à gauche rue de la Liège, puis la suivre jusqu’à la route (D72). Prendre à droite, passer le pont, puis remonter sur la gauche par le chemin piétonnier. À la route, poursuivre le retour vers le point de départ, en direction de l’église qui révèle à l’entrée du village un **point de vue sur le vignoble**.

On dit que la commune de Champmillon pourrait tenir son nom du 1^{er} propriétaire Milon, issu du peuple franc, ayant possédé les terres de l’actuel village, Campus !

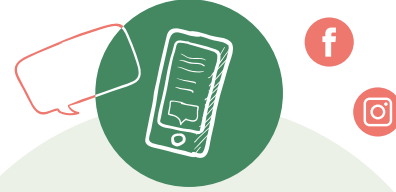
Les bonnes pratiques de la randonnée

- Restez sur les sentiers balisés
- Respectez la faune et la flore
- Récupérez vos déchets
- N’allumez pas de feu

NOS CONSEILS POUR UNE RANDO SEREINE

- ✓ Chaussures et tenues adaptées au circuit et à la saison
- ✓ Un sac avec l’essentiel :
 - Eau et encas
 - Téléphone portable chargé
 - Kit premier secours

CONTACTS UTILES



Envie de nous partager vos sensations ?

Votre expérience nous intéresse !
Destination Cognac
www.tourism-cognac.com
bienvenue@destination-cognac.com
05 45 82 10 71
@destinationcognac
TourismeCognac

Un arbre tombé ?
Un problème de balisage ?

CONTACTEZ LE PÔLE TOURISME DE GRAND COGNAC
tourisme@grand-cognac.fr
05 45 81 47 68

Pour tout autre urgence

SAMU 15 POLICE 17 POMPIERS 18
NUMÉRO D’APPEL D’URGENCE EUROPÉEN
(pour les étrangers) 112

CHARENTE LE DÉPARTEMENT
FFRandonnée
www.ffrandonnee.fr

En partenariat avec les communes de Champmillon et Mosnac-Saint-Simeux

© RNRN16-6 - Le nom Randonnée® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2023. CDRP16



Durée 2h50
Difficulté moyenne
Distance 9,8 km
Dénivelé 125 m

CHAMPMILLON ET MOSNAC-SAINT-SIMEUX

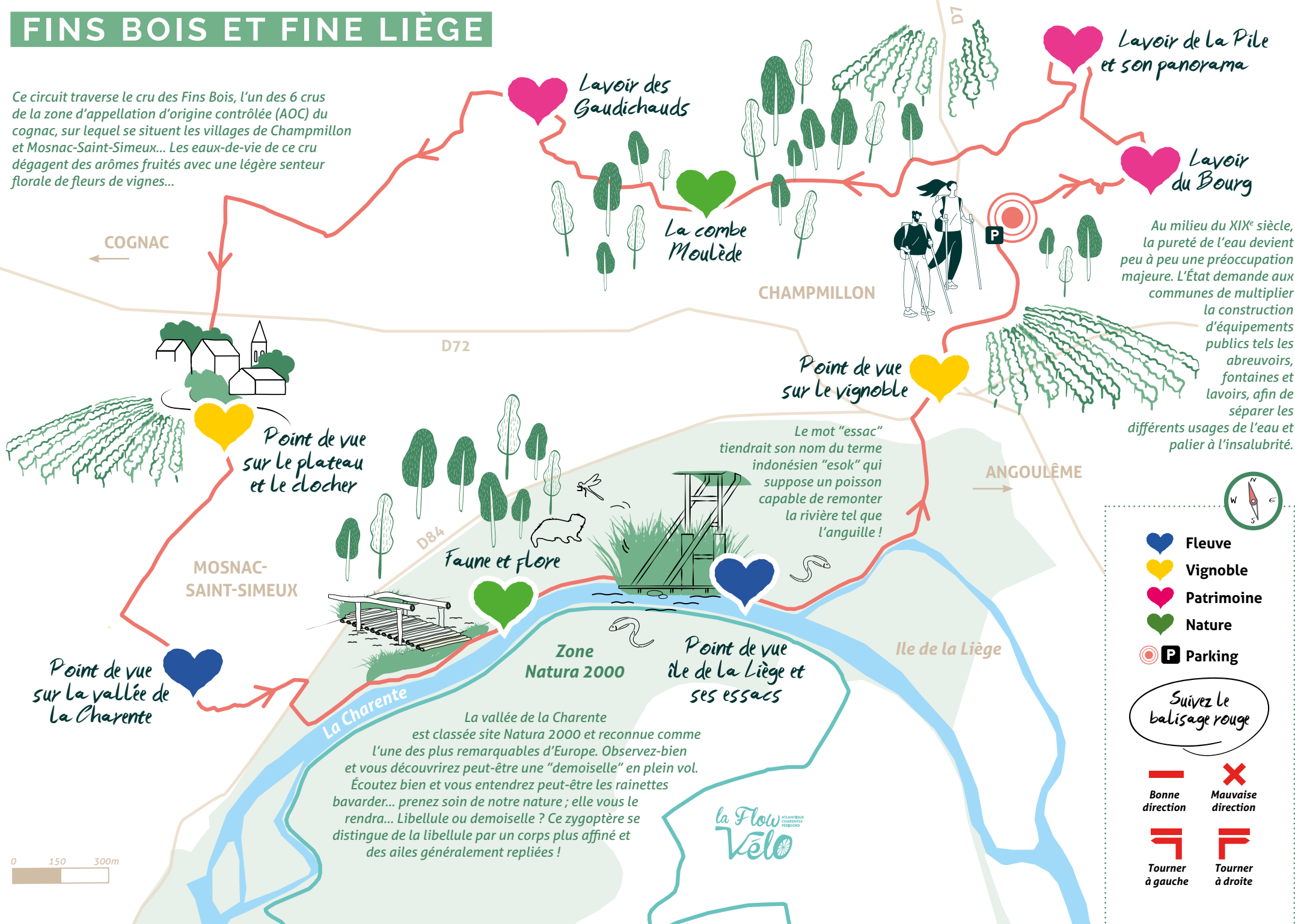
Entre fleuve et vallon, le charmant village de Champmillon surprend par sa diversité. À la croisée des chemins, il permet de côtoyer vignes et lavoirs, bois et prairies et de longer un fleuve presque sauvage, continuant sur le village de Mosnac-Saint-Simeux. La traversée du plateau complète cette balade haute en couleur...

Parking en face de la mairie de Champmillon
I-0.000227°/L 45.638843

GRAND COGNAC

FINS BOIS ET FINE LIÈGE

Ce circuit traverse le cru des Fins Bois, l'un des 6 crus de la zone d'appellation d'origine contrôlée (AOC) du cognac, sur lequel se situent les villages de Champmillon et Mosnac-Saint-Simeux... Les eaux-de-vie de ce cru dégagent des arômes fruités avec une légère senteur florale de fleurs de vignes...



LE CIRCUIT PAS À PAS

Au parking  situé en face de la mairie de Champmillon, s'engager sur la rue du Bourg en laissant l'église Saint Vincent du XII^e à gauche. Continuer dans cette rue surplombant les vignes et les champs, puis prendre le chemin à droite descendant vers le  **lavoir du Bourg**.

 Église Saint-Vincent, du nom du patron des vignerons, fortifiée au XII^e. Observez bien l'arrière de l'église et son chœur en hémicycle que l'on peut deviner surélevé de coupoles dites à pendentifs, en raison de leur base circulaire.



Lavoir du Bourg

Faire le tour du lavoir et remonter vers la rue du lavoir, poursuivre sur la droite puis tourner à gauche rue du Levraud, continuer tout droit jusqu'à un carrefour en T. Bifurquer à gauche sur la rue du Bourg, puis à droite pour passer sur un chemin entre les clôtures. À la route, prendre à droite rue de l'école. Au carrefour, continuer tout droit sur quelques mètres avant de tourner à gauche sur l'impasse de la fontaine. Poursuivre dans l'impasse, puis contourner une propriété pour descendre par la droite et découvrir le  **lavoir de la Pile et son panorama** sur la vallée. Remonter sur le chemin, continuer pour retrouver le goudron de l'impasse de la Pile.



Lavoir de la Pile

 Le lavoir de la Pile autrefois "La Pile" tient son nom du domaine de la Pile, où vécut dans la propriété familiale, l'auteur de l'Histoire de l'Angoumois, François Vigier de la Pile, en 1687...



Point de vue depuis le lavoir de la Pile

Au carrefour, tourner à droite rue des Granges et continuer légèrement sur la droite sur un chemin enherbé. Ignorer un premier chemin à gauche en continuant tout droit, puis bifurquer à gauche vers un chemin entre les murets de pierres. À la route, faire quelques mètres sur la gauche, puis traverser la D7 pour s'engager tout droit sur un chemin descendant la vallée. Continuer tout droit sur un chemin boisé dans la  **Combe Moulède** et remonter sur le coteau.

 La combe ou "creux" en gaulois est une vallée longue et étroite entourée de collines...



Chemin menant à la Combe Moulède

Au hameau "les Miots", poursuivre le chemin puis s'engager sur la droite dans une impasse enherbée conduisant jusqu'au  **lavoir des Gaudichauds**. Continuer tout droit puis à gauche sur l'impasse de la Tour. Au carrefour, prendre à droite. Suivre le chemin de la Croix, prendre à gauche, continuer sur le chemin puis prendre à droite sur la rue goudronnée.